



**UIMM**

PÔLE FORMATION  
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

## Sécurité des Entreprises Extérieures – Niveau 1

### Habilitations des salariés des entreprises extérieures aux risques des industries



Durée : 7 heures  
(1 journée de formation)



Nombre de participants : 15

#### ■ PUBLIC

Personnel d'exécution.

#### ■ PRÉREQUIS

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler).

#### ■ MODALITES PEDAGOGIQUES :

**Méthode** : Participative, mise en situation, exercices de groupes.

**Moyens** : Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, diaporama pédagogique, livret de stage).

**Formateur** : Formateur certifié ANFAS

#### ■ LIEU :

Pôle Formation UIMM Rouen-Dieppe  
26 Rue Alfred Kastler 76130 Mt St Aignan

#### ■ CERTIFICATION :

Une ATTESTATION de fin de formation est remise en fin de parcours sous réserve de réussite au test d'évaluation.

Sa validité est de 3 ans.

#### ■ OBJECTIFS

- Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel.
- Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.
- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées.
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents.
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité.

#### ■ COMPETENCES VISEES

- Identifier les dangers et réagir aux risques liés à la coactivité.
- Réagir face à une évolution de sa situation de travail.
- Appliquer les règles/consignes et les mesures de prévention.
- Exercer son droit d'alerte et de retrait si nécessaire.

## ■ PROGRAMME

### 1. Contexte et enjeux de la Sécurité :

- Notions de danger, d'exposition, de risques, de prévention et de protection.
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles.
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

### 2. Les risques et les moyens de prévention / protection.

### 3. Organisation de la prévention lors des interventions.

- L'analyse de risques, le mode opératoire, le plan de prévention.
- Les autorisations de travail, les différents permis, les consignes et les modes opératoires.
- Consignation et déconsignation.

### 4. Rôles et responsabilités du titulaire d'un certificat de Niveau 1 :

- L'obligation de respecter les documents de travaux.
- La conduite à tenir en cas de situation dégradée, la définition des actions correctives et la révision de l'analyse des risques.
- Le droit de retrait devant un danger grave et imminent.
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non-qualité du travail.

**NOTE : Programme de formation répondant aux exigences du référentiel ANFAS et DT40 v8.**

#### MODALITES D'EVALUATIONS :

L'évaluation des compétences professionnelles visées est effectuée par la réalisation d'un test de type Questions à Choix Multiples (QCM)

#### DOMAINES D'EMPLOI :

La qualification Niveau 1 permet aux salariés d'une entreprise intervenante (travaux, maintenance externalisée, contrôles...), d'intervenir sur des sites de tous types d'activités présentant un risque chimique sous la responsabilité d'un personnel qualifié Niveau 2.

#### Tarifs et Financements :

A partir de 80 € HT – Nous consulter

#### Contacts :

Tél : 02.32.19.55.00

[contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr](mailto:contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr)



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité